

Seulement 5,186.3 Cx, soit 6,5% de la SAU totale, sont en monoculture alors que 57,974.3 Cx, correspondant à 72,9% sont exploitées en association. Les cultures pérennes occupent 13,255.0 Cx, représentant 16.7%.

4.2.- Importance des grands groupes d'occupations de sol

La superficie totale des grands groupes d'occupations est ainsi répartie :

- **Les céréales avec 31,028.0 Cx correspondant à 39.0% de la SAU du Sud-Est sont en grande partie cultivées en première saison.** Celles-ci totalisent 23,997.3 Cx en première saison, soit 77.3% de la SAU totale de céréales. Le maïs est le plus important des céréales cultivées dans le Sud-est avec une SAU de 26,273.8 Cx, représentant 84.7% du total. La SAU cultivée en première saison constitue 81.5% de la SAU totale du maïs, soit 21,402.3%.
- **Les légumineuses couvrant 25,270.4 Cx et représentant 31.8% de la SAU totale des spéculations agricoles,** sont très importantes à la première saison agricole ou elles sont cultivées sur 18,968.9 Cx, soit 75.1% de la SAU totale des légumineuses. Le haricot, la spéculation la plus importante, est cultivée sur 20,34.8 Cx, représentant 80.5% de la SAU totale du haricot, soit 15,328.1Cx.
- **Les légumes et les melons sont cultivées sur une superficie de 9,104.2 Cx, représentant 11,4% de la SAU totale du Sud-Est.** De cette superficie, 6,069,9 Cx, soit 67% sont exploitées en premières saison. Les racines et les tubercules sont les plus importantes avec 7,696.1Cx, soit 84.5%.
- **Les fruits et noix occupent 7,9% de la superficie totales des occupations.** Les fruits tropicaux et subtropicaux les plus importants occupent 99,3% de la superficie totale en fruits et noix avec une prédominance des bananes et plantains estimée à 95.6% .
- **Les cultures oléagineuses couvrent 0,6% de la superficie totales des occupations.** L'arachide, la culture la plus importante de ce groupe, s'étend sur 76% des surfaces occupées par les cultures oléagineuses.
- **Les cultures pour boissons et épices (Café, Cacao, piment, etc.)** sont cultivés sur une superficie de 4,609.7 carreaux, soit 5.8% de la SAU totale du Sud-Est. La superficie exploitée en première saison s'élève à 4,591 Carreaux, représentant 99,6% de la SAU. Les cultures pérennes occupent 4,513.8Cx, soit 97,9% de la SAU. Le café, le plus important,

dans le Sud-Est dont 2,314,408, soit 77,3% sont productifs. Les bananes et plantains 26%, les arbres forestiers 14,7%, les manguiers y compris le francisque 8,9%, les avocatiers 7,3%, les cocotiers 7,3%, les caféiers 7,1% et le pamplemousses 6,4% sont les plus importants.

5.- Elevage

5.1.- Cheptel

Le cheptel départemental du Sud-Est s'élève à 347,890 têtes ainsi réparties : caprins locaux: 48,8% têtes; les porcins et les bovins avec 28,2 et 19,0%, respectivement

5.2.- Sexe et âge du cheptel

Les femelles représentent 80,1% du total du département du Sud-Est (DSE). Cette proportion varie entre 72,1%, chez les porcins, et 86,4% chez les bovins. La capacité reproductive du cheptel est de 87,6% dans le Sud-est.

5.3.- Aviculture

La population avine compte 616,379 têtes de volaille traditionnelle, recensées sur 73,104 exploitations, soit 84,6% du nombre total d'exploitations. L'aviculture moderne, pour sa part, est encore embryonnaire, l'élevage de poules est le plus important, ayant été enregistré dans 83,9% des exploitations pour un total de 553,681 poules, soit 89,8 % de l'ensemble des volailles.

5.4.- Equidés

La population des équidés, totalise 47,305 têtes. L'espèce asine prédomine avec 18,884 têtes, soit 39,9% du total. Viennent ensuite les chevaux et les mulets avec 14,658 et 13,763 têtes, respectivement, correspondant à 31% et 29,1% du total.

5.5.- Apiculture

L'apiculture faiblement pratiquée, est notée dans 731 exploitations agricoles, soit à peine 1% du total. L'effectif des ruches est de 3,851 unités, avec une moyenne de 5.3 ruches par exploitation. L'apiculture traditionnelle prédomine avec 95,25 des ruches alors que les ruches modernes ne sont utilisés que dans 4.8% du total.

6.- Main d'œuvre

6.1.- Main d'œuvre familiale et salariale

La main d'œuvre familiale et salariale mobilisée sur l'ensemble des exploitations s'élève à 355,347 personnes-jour dont 65,5% constitue les membres permanents de la famille, 33,8% les aides familiales et 0,7% les salariés permanents. La main d'œuvre permanente familiale intervient à 100% alors que l'emploi permanent non familial représente 0,14% du total de l'emploi permanent.

7.- Equipement et matériel agricole

L'agriculture du pays est très faiblement mécanisée. En effet, seulement une minorité des exploitants agricoles ont utilisé au moins une fois un matériel ou équipement mécanique.

8.- Crédit agricole

Le crédit agricole a été sollicité par 4,328 exploitants, soit 5 % du nombre total d'exploitants recensés. La SAU concernée par cette demande correspond à 5,9 % de la SAU du Sud-Est. Les exploitants qui ont le plus cherché à contracter un crédit exploitent entre 0,2 à 2,0 ex . A peine 31,4 % des demandeurs de crédit ont pu l'obtenir.

9.- Conseil et vulgarisation

Le nombre d'exploitants ayant reçu des conseils de vulgarisation varie entre 66 pour conseil en aquaculture, pour conseil en techniques culturales en plein champs et en élevage avec 8,4% chacun, conseil en aviculture 8,3 et techniques culturales en aboricultures 8.2%

10.- Principales entraves au développement des exploitations

Parmi les principales entraves au développement des exploitations mentionnées par les agriculteurs, on peut signaler :

- Manque de ressources financières : 69,6% ;
- Manque d'encadrement : 39,7% ;
- Irrigation/eau : 21,5% ;
- Accès aux intrants : 27,8% ;
- Baisse de fertilité : 24,4% .
- Catastrophes naturelles : 32,3% .

N.B: Pour accéder à des informations supplémentaires, veuillez consulter:

www.agriculture.gouv.ht

www.agriculture.gouv.ht/statistiques_agricoles

www.countrystat.org.hti

Courriel: statagricoles@agriculture.gouv.ht



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL (MARNDR)



**RESUMÉ DES RÉSULTATS
DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE
L'AGRICULTURE (RGA) AU NIVEAU DU
DEPARTEMENT DU SUD-EST (DSE)
2008/2009**



Juillet 2014

**UNITÉ D'ÉTUDE ET DE PROGRAMMATION /
SOUS-STRUCTURE STATISTIQUE AGRICOLE ET
INFORMATIQUE**

Damien, Route Nationale N° 1
Tél. : (509) 22.28.3046

PREMIÈRE PARTIE: OBJECTIF ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

1.- Objectif du RGA

L'objectif du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) est de **renforcer le Système National de Statistiques Agricoles et d'améliorer la disponibilité des données agricoles détaillées sur l'agriculture haïtienne.**

2.- Approche méthodologique

2.1.-Mise en place du Bureau du Recensement

Le MARNDR avait mis en place le Bureau du Recensement de l'Agriculture, géré par la Coordination du Projet desservie par un Coordonnateur National, un Coordonnateur National Adjoint et assistée par un Expert International en statistique. L'équipe centrale incluait entre autres sept Statisticiens, trois Informaticiens et trois Agroéconomistes, qui servaient de vis-à-vis, à titre de superviseurs nationaux, aux superviseurs départementaux. La Coordination gérait la contribution financière du Trésor Public au Projet tandis que la FAO, en plus de l'encadrement technique, assurait la gestion du financement externe apporté par l'Union Européenne.

2.2.-Cadre légal du RGA

Le Projet Recensement Général de l'Agriculture est régi par l'Arrêté Présidentiel paru dans le Moniteur du 23 octobre 2008, Volume 163 No 97, qui prévoyait également :

- le Comité National d'Orientation du RGA;
- le Comité d'Appui Technique et de Pilotage.

2.3.- Elaboration des documents techniques

La méthodologie du RGA est conçue à partir des directives techniques de la FAO relatives au Programme du Recensement Mondial de l'Agriculture 2010 et des spécificités du contexte haïtien.

2.4.-Cartographie du RGA

Toutes les zones d'enquête ont été délimitées. Chaque enquêteur recevait, comme outil, sa carte de zone d'enquête.

2.5.- Questionnaire du RGA

Le questionnaire embrasse 13 thèmes : statut et géance des exploitations; aspect genre; principale destination de la production; statut juridique des parcelles; mode de faire-valoir; irrigation; occupations de sol; élevage; main d'œuvre; équipements et matériels; crédit agricole;

conseil et vulgarisation; entraves au développement des exploitations agricoles.

2.6.-Enquête pilote du RGA

En vue de permettre la meilleure évaluation des outils méthodologiques, un test pilote de l'Enquête Exploitation (EE) du RGA a été réalisé à la 2^{ème} Section Communale de la Commune de Ganthier dans le département de l'OUEST.

2.7.-Dispositif de terrain du RGA

Le dispositif de terrain est à la charge des Directions Départementales Agricoles (DDA), responsables de la gestion de l'opération à travers les 10 Départements du pays. Le personnel mobilisé incluait 17 superviseurs départementaux, 171 contrôleurs et 1,005 enquêteurs, soit un total de 1193 personnes.

2.8.-Formation des agents de terrain

Au lancement de la collecte des données, 38 séances de formation ont été organisées à l'intention des agents de terrain sélectionnés.

2.9.-Déroulement de l'enquête

L'enquête de terrain a été réalisée sur une période de 9 mois, allant de mars à novembre 2009. Elle a fait l'objet de suivi de nombreuses missions de Cadres du Bureau Central ou superviseurs nationaux qui correspondaient étroitement avec les superviseurs départementaux.

2.10.-Traitement des données

Au Bureau Central, les questionnaires ont d'abord fait l'objet d'un contrôle de qualité. A cet effet, a été mis en place un atelier de redressement en vue de réviser les questionnaires et de vérifier la cohérence des données. Certains redressements exigeaient parfois des contacts téléphoniques avec l'enquêteur, l'enquêté ou le superviseur. Il s'ensuivit la saisie des questionnaires et le contrôle informatique de la saisie en vue de déceler des erreurs et finalement la tabulation.

DEUXIÈME PARTIE: PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU DÉPARTEMENT DU SUD-EST (DSE)

1.- EXPLOITANTS ET EXPLOITATIONS

En 2009, 86,409 exploitations agricoles ont été recensées dans le paysage agricole du DSE, s'étendant sur une Superficie Agricole Utilisée (SAU) de 53,281.7carreaux (cx). La SAU moyenne par exploitation est de 0,62. La SAU moyenne par exploitation gérée par les hommes est de 0,67 cx, supérieure à celle gérée par les femmes.

1.1.-Sexe des exploitants

Les hommes constituent 72% des exploitants et exploitent 66,0% de la SAU tandis que les femmes travaillent 34,0% de la SAU.

1.2.-Age des exploitants

La répartition des exploitants suivant leur âge se présente ainsi : 76%, sont âgées entre 30 ans et 64 ans. 0.4%.pour les exploitants âgées de moins de 20 ans et 5.5% pour les tranches d'âges 25-29 ans et 65-69 ans. Le pourcentage d'exploitants encore actifs jusqu'à plus de 80 ans est relativement élevé, 24.8%.

1.3.-Niveau d'instruction et formation agricole des exploitants

En ce qui concerne le niveau d'instruction, 54,655 exploitants du Sud-est correspondant à 63.3% du total, ne savent ni lire ni écrire. Ceux-ci exploitent environ 59.4% de la SAU totale du Département. Les exploitants qui savent lire et écrire représentent environ 17% du total et travaillent près de 20.7% de la SAU totale. Il a été noté une faible implication des professionnels et des universitaires dans les activités agricoles au niveau du département, avec respectivement 0.4% et 0.3%.

1.4.-Activités agricoles et para-agricoles des exploitations

Les activités agricoles et para-agricoles les plus pratiquées sur les exploitations au niveau du sud-est sont, par ordre d'importance, la production végétale, l'élevage de bétail et l'apiculture avec des poids respectifs de 99.5%, 85.5%, et 84.6%. La production du charbon est relativement importante avec 15.2%, suivie du ramassage de djondjon (champignon), avec 6.8%. Les deux activités de la plus faible importance sont l'apiculture(0.8%) et l'aquaculture (0.1%).

1.5.-Principale destination de la production agricole

Un total de 50,308 exploitants couvrant une SAU de 22,332.5 cx, correspondant respectivement à 58.2% et 41.9% du nombre des exploitations et de la SAU du département, produisent principalement pour l'autoconsommation. La vente des produits agricoles comme destination principale vient en deuxième position, ayant été déclarée au niveau de 41.9% des exploitations agricoles occupant 58.1% de la SAU totale.

2.-Structures foncières

Les 86.409 exploitations dénombrées dans le Sud-Est se divisent 179,859 parcelles. La superficie totale des parcelles est de 55,298.1 cx desquels la SAU totale représente 96,4%. Le nombre moyen de parcelles par exploitation est de 2.1 parcelles. La superficie moyenne des parcelles est 0.31 cx alors que la SAU moyenne par parcelle 0.30 cx est pratiquement égale à la superficie moyenne des parcelles.

2.1.-Statut juridique des parcelles

Du nombre de parcelles recensées en propriété individuelle;

41.7% sont à titre d'achat; 36.1% sont en héritage; 14,3% sont en partage ou en mineur; l'Eglise et l'Etat correspondant 0.1% et 4,5% respectivement.

2.2.-Statut Juridique des parcelles et le genre

La superficie moyenne des parcelles par statut juridique varie entre 0.22 et 0.41 cx, correspondant respectivement au statut juridique non déclaré et au bien rural de famille. Cette superficie est supérieure à la superficie moyenne des parcelles (0.31cx) pour les statut juridique suivants: titre/achat(0.33cx) terre de l'église 0.34cx, Mineur collectif 0.38cx, terre de l'état 0.40cx, et bien rural famille 0.41cx

2.3.-Mode de faire-valoir

Le mode de faire-valoir direct est naturellement le plus important dans le département du sud-Est, avec 149,921 parcelles, soit 83.4% du total, couvrant 46.298,2 Cx, correspondant à 84.7% de la superficie totale des parcelles du Sud-Est.

2.4.-Mode de faire-valoir des parcelles et le genre

Le monde de faire-valoir indirect concerne 19,331 parcelles, soit 10.7% des parcelles, occupant 5,653 Cx soit10.2% de la superficie totale des parcelles du Sud-Est. Les terres exploitées sans autorisation préalable couvrent 2,741.1 cx, représentant 5.0% de la superficie totale des parcelles et se répartissent en 10,477 parcelles, soit 5.8% du total. En effet, 47,273 parcelles, soit 31.5% du total en MFV direct, sont exploitées par des femmes agricultrices. Ces dernières couvrent 8une superficie 13,175.8cx, représentant 28,1% du total en MFV direct.

3.-Irrigation

Au niveau du département du Sud-Est, l'irrigation, partielle ou entière des parcelles, est pratiquée sur a peine 4,448 parcelles, soit 2.5% du total. Celles-ci couvrent une SAU de 954.1 cx, correspondant à 1.8% de la SAU totale du département. Les parcelles irriguées appartiennent en majeure partie aux exploitations de taille variant entre 0.1 et 2.0 Cx.

La SAU moyenne irriguée par parcelle est de 0.21cx contre 0.30 pour la parcelle non irriguée.

4.- Occupations de sol

4.1.- Surface Agricole Utile (SAU)

En prenant en compte l'occupation du sol pendant plusieurs saisons, les associations et les occupations non agricoles, la superficie réelle cultivée au cours de la campagne agricole du recensement s'élève à 79.564,9 Cx dans le Sud-Est. Cela correspond à un taux d'utilisation de 14,4%, la superficie des parcelles étant de 55,298.1 Cx. La superficie cultivée en première saison totalisent 63,086.7Cx représentant 79.3% des occupations agricoles.